Le Temps Jadis

4eme Edition 2 au 6 Juillet 2020

DOSSIER INSCRIPTION PARTICIPANT

Rassemblement sur inscription, sur la commune d'Uzes.
Vehicules Renault Estafette, R4, R6, Rodeo, Goelette.
Dossier à retourner avant le 15 mai 2020 impérativement.

L'événement en bref :

- Petite restauration sur place la journée, buvette,
- Animations jeux pour les enfants, visite du Haras,…
- Road books touristiques pour découvrir la région en famille,
- Sessions mécaniques « garage », profitez-en,
- Farniente, soleil et repos,
- Soirée dansante, repas du soir pour ceux qui veulent…
- Détails du programme en cours d'élaboration sur le site letempsjadis.fr

Un seul mot d'ordre : « On est pas bien là, détendu du…. » Bref.

Les inscriptions

- Cette demande d'inscription n'engage à rien l'organisateur. Seul le retour du dossier avec la vignette pare-brise valide l'inscription.
- Les pré-inscriptions ne sont pas remboursées ni indemnisées.
- Cette inscription ouvre l'accès à la projection du vendredi soir sans supplément !
- Les inscriptions sur place seront payantes.
- Pour les visiteurs le site sera ouvert (payant) le samedi et dimanche de 10h à 18h.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription sans avoir à se justifier.
- Chaque véhicule nécessite un dossier d'inscription, sauf pour les collectionneurs possédant plusieurs véhicules (même nom de propriétaire). Sur place, un dossier d'inscription sera donné au participant.
- Seuls, les véhicules Estafette, 4L, 4L F4, 4L F6, R6, Rodeo, Goelette tous modèles sont autorisés à l'inscription. Les autres véhicules sont exclus sauf demande particulière à l'organisation.

Logistique sur place & Bivouac

- L'installation d'une structure sur le site est soumise à l'agrément de l'organisation. Leur nombre est limité et leur emplacement sera obligatoirement décidé avec les organisateurs.
- Les structures seront autorisées pour les associations, et vendeurs de pièces d'occasion.
- Toute structure non autorisée devra être démontée.
  - Les feux sont interdits en dehors des espaces prévus et réglementés.
  - Lors de la manifestation, les participants ayant un comportement jugé inadéquat par l'organisation pourra être expulsé sans justification.
- Les véhicules éligibles aménagés et caravanes vintage seront parquées dans le lieu de l'événement. Les tentes, camping car, son obligés de s'installer dans le coin camping (en contrebas, environ 500m). Les véhicules éligibles viennent nous rejoindre la journée. Les véhicules aménagés et caravanes éligibles qui le souhaitent, peuvent dormir dans le coin camping.
- Des sanitaires, douches et WC sont disponibles sur le lieu de l'événement.
- ELECTRICITE disponible sur presque tout le site. Vidage et eau camping car disponible au point camping.

Les horaires

- Arrivées : Les arrivées peuvent se faire à tout moment de la journée le Samedi à partir de 10 h, jusqu'à 18 h. Si vous deviez arriver après cet horaire, merci de prévenir l'organisation. Le camping est ouvert dès le jeudi 02 /07/20 12h et ferme le lundi 06/07/20 matin 10h, pour ceux qui viennent de loin, ou veulent profiter un peu plus.

- Circulation : aucune entrée ni sortie nocturne de véhicule n'est possible. Sortir la voiture sur le parking extérieur pour un départ après fermeture du site. (périodes nocturnes de 18 h au lendemain 10 h).

Les exposants de la bourse à la pièce d'occasion

- Bourse d'échange : Les exposants sont responsable de leur matériel durant toute la durée du week end. La gestion de la sécurité de leur stock est à gérer par eux même. Aucune réclamation ne pourra être effectuée contre les organisateurs de l'événement Le Temps Jadis.
- Le prix du mètre linéaire pour le week end est fixé à 10€ les 3 mètres x 3mètres pour le week end.
- Les exposants doivent obligatoirement se déplacer avec un véhicule ancien 4L, 4L F4, 4L F6, Estafette, Rodeo, R6, Goelette.
- L'affichage de banderoles publicitaires doit être soumis à l'organisation.
- Les barnumns ou autre installations doivent être le plus vintage possible, afin de ne pas dénaturer l'allure de l'événement et l'ambiance.
- Les exposants doivent remplir un dossier normal, plus le complément « Exposant »

Le Lieu

L'événement aura lieu au **Haras National d'Uzes**.
A l'entrée, la billetterie se chargera à la vérification des participants, et remettra le « pack de bienvenue »
Sur place, un espace camping, plusieurs plateaux pour les voitures, des commodités (WC, Douches…).
L'adresse du lieu est la suivante : 677 chemin du Mas des Tailles, 30700 Uzes
Coordonnées GPS (Latitude / Longitude) : 4.40759000 / 44.00159000

L'argent sur place

Sur place, une « monnaie locale » évitera les transferts d'argent au niveau de la buvette, du point de restauration, de l'espace sucrerie….
Vous pourrez échanger des Euro contre des Balles (t'as pas cent balles?)
Les pièces non utilisées pourront être échangées contre de la monnaie réelle à votre départ du site !
La monnaie de(s) l'année(s) précédente(s) est encore valable !

Les dossiers

Tout dossier incomplet, illisible, raturé ou non accompagné du règlement sera rejeté.

Vous vous engagez sur l'honneur à fournir des renseignements exacts et actualisés. Seuls les véhicules ayant la vignette portant leur immatriculation et le numéro d'inscription de collée sur le pare-brise se présentant à l'entrée de l'événement seront autorisés.

COSTUMES !!

Cette année, le thème du déguisement est :

A la conquette de l'Espace !

Vous voulez déguiser votre Estafette en fusée spatiale, votre Renault 4 en véhicule lunaire ? Tout est possible !! Cette année, le thème est « la conquète de l'Espace ! » Cosmonautes, extraterrestre, etc etc. Bienvenus !!!

Faites preuve d'imagination !!

Le règlement et les consignes de sécurité

Article 1 : généralités

1. Les véhicules admis doivent être de marque Renault et des modèles suivant : Estafette, 4L, 4L F4, 4L F6, R6, Rodeo, Goelette.
2. Les participants non inscrits au préalable auront l'entrée payante.
   Les visiteurs seront admis, entrée payante, de 10h à 18h le samedi et le dimanche.
3. Les tapages nocturnes, musiques, éclats de voix et groupes électrogène peuvent gêner vos voisins, respectez leur repos. Un espace sera prévu pour les fêtards.
4. Merci de prendre soin de l'environnement, Munissez-vous de sacs poubelle.
5. Vous êtes responsable des enfants qui vous accompagnent et de tout votre matériel.
6. Les chiens et animaux de compagnie sont interdits.
7. Tout véhicule gênant ou dangereux sera enlevé d'office.
8. En cas de fait grave, seuls l'organisateur est habilité à prendre les mesures de sauvegarde qui s'imposent.
9. En cas de force majeure, (raison d'état, sécurité civile, plan vigipirate, alerte rouge) l'organisation peut être amenée à annuler la manifestation.
10. Le non respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité peut entraîner des sanctions :
    - Exclusions temporaire, voir définitive de la participation pour les futures éditions de « Le Temps Jadis »
    - Expulsion immédiate par les forces de l'ordre pour les cas les plus grave de mise en danger d'autrui.

Article 2 : Les devoirs

1. Chaque véhicule doit avoir la vignette de participation collée sur le pare-brise de manière visible.
2. La remise de la vignette est effectuée par courrier après validation du dossier d'inscription.
3. Tous les véhicules et matériels exposés devront être couverts par une assurance de responsabilité civile, par une police d'assurance en cours de validité.
4. La responsabilité de l'organisateur ne pourrait être engagée pour les dommages que vous pourriez causer ou subir.
5. Les conducteurs doivent avoir un permis de conduire adapté à la catégorie du véhicule qu'ils conduisent.

Le présent document peut être modifié/amélioré sans indications préalable et seule la dernière version sera considérée. Les modifications seront indiquées sur le site letempsjadis.fr

6. Tout déplacement : arrivée, départ ou mouvement autorisé par l'organisateur est limité à 10 km/h

Article 3 : Les interdictions

1. La vente ou la distribution de boisson alcoolisées ou non est interdite aux personnes non autorisées.
2. Les feux de camps et barbecue sont formellement interdits. Des espaces seront prévus.
3. Arrêt impératif des groupes électrogènes de 22 h à 7 h.

A noter : le règlement peut évoluer sans que l'organisation ne soit obligé de faire une annonce préalable.

Le Temps Jadis

4eme Edition 2 au 6 Juillet 2020

Démarrons l'inscription

- Date limite d'inscription : 15 mai 2020. Ecrire lisiblement en lettre d'imprimerie.
- Joindre la photocopie du contrat d'assurance du (des) vehicule(s) inscrit(s).
- Tout dossier incomplet, illisible, raturé ou non accompagné du règlement sera rejeté.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Complément d'adresse	
Code postal	
Ville	
Tél (mobile de préférence)	
Email	

Le Temps Jadis

4eme Edition 2 au 6 Juillet 2020

Renseignement obligatoire sur le(s) véhicule(s)

- Si plusieurs véhicules, tous doivent appartenir au même propriétaire, sinon, 1 inscription par véhicule.

Modèle	Année	Immatriculation	Cie d'assurance	Numéro de police et date d'échance

Accompagnant(s)

Nombre d'accompagnants dans le véhicule :

Adulte	Enfant (âge)	Prénom	Nom

(on a mis 9 cases pour les Microcar Luxe;))

L'inscription comprend l'accès à la projection du film le Vendredi soir. Infos sur le site http://letempsjadis.fr

Le Temps Jadis

4eme Edition 2 au 6 Juillet 2020

Camping

Couchage sur place : 5€ par personne par nuit (enfant – 10 ans gratuit)

Sélectionner la(les) nuit(s) passée(s) sur site:
O Jeudi
O vendredi
O samedi
O dimanche

Sélectionnez le mode d'installation :
O en caravane vintage
O dans le véhicule éligible
O en tente (dans l'espace camping)
O en camping car récent (dans l'espace camping)

Exposants bourse échange pièces d'occasion

- Le prix d'un emplacement de 3m x 3m est de 10€ pour le week end.
- Seul la vente de pièces d'occasion, déballage brocante est autorisé.
- En prenant cette option, je recevrai une vignette exposant, qui me permettra d'accéder à l'espace réservé.

<u>Veuillez noter, que seuls les exposants se présentant avec les véhicules autorisés pour la manifestation pourront entrer. Inutile de venir avec un Trafic ou un Iveco Daily par exemple :)</u>

Le Temps Jadis

4eme Edition 2 au 6 Juillet 2020

Finalisation de l'inscription

Joindre impérativement un chèque à **<u>l'ordre de ASSOCIATION LE TEMPS JADIS</u>** Repas du samedi soir : _____ x 12.90€ = _____ Camping : _____ x adultes x nbr nuit : ____ x 5€ = _____ _____ x enfants x nbr nuit : ____ x 5€ = _____ Exposant : _____ x 3 mètres linéaires x 10€ = _____	Cadre réservé à l'organisation

Je soussigné _____ déclare les renseignements fournis ci-dessus exacts et je fais précéder ma signature de la mention manuscrite : « j'ai lu le reglement et j'en accepte tous les termes ».
Je joints le chèque du règlement et la copie du contrat d'assurance du (des) vehicule(s) inscrit(s)

PAIEMENT PAR CHEQUE OU PAR VIREMENT.

Nous vous informerons des données de notre compte par mail consécutivement à la réception du dossier papier.
Chèque à l'ordre de l'association « Le Temps Jadis ».

Note : Le retour de l'inscription peut se faire soit par mail, soit par courrier

Le présent document peut être modifié/amélioré sans indications préalable et seule la dernière version sera considérée. Les modifications seront indiquées sur le site letempsjadis.fr

Le Temps Jadis

4eme Edition 2 au 6 Juillet 2020

CONTACTS

Date limite d'inscription au 15 mai 2020.

Radioguidage CB Canal 19 pendant le week end ! :)

Téléphone :

Martin : 06 76 28 14 87
Anthony : 06 10 18 23 34
Sandrine : 06 31 23 70 18

Mail :

contact@vehicules-anciens.fr (inscrire Le Temps Jadis dans l'objet du mail)

Adresse envoi de l'inscription :

Martin BONGARS
141 avenue François Jean
30700 St Quentin La Poterie